

Du rejet à la réhabilitation : le sort des restaurations de l'époque allemande en Alsace au XX^e siècle

Nicolas Lefort

Région frontalière, l'Alsace est ballotée entre l'Allemagne et la France au cours de son histoire. Partie intégrante du Saint-Empire romain germanique, elle passe au royaume de France au XVII^e siècle, par les traités de Westphalie en 1648 et de Ryswick en 1697. Suite à la guerre franco-prussienne de 1870 et au traité de Francfort de 1871, l'Alsace et une partie de la Lorraine sont annexées à l'Empire allemand au sein duquel elles forment une Terre d'Empire (*Reichsland*) avec un statut différent des autres *Länder*.

À la croisée des influences allemande et française, l'Alsace possède de nombreux monuments historiques, témoins de son histoire singulière. Avant 1870, ces monuments sont placés sous la tutelle de la commission française des monuments historiques et de ses architectes. Pendant la période de 1871 à 1918¹, beaucoup font l'objet d'importants travaux de restauration par des architectes de nationalité allemande. Mais au tournant du siècle, de vifs débats opposent, en Allemagne comme en France, les partisans de la restauration à ceux de la conservation des monuments historiques et du respect de leur authenticité. Or en 1918-1919, l'Alsace-Lorraine et ses monuments historiques retournent à la France. Ce changement de domination pose la question de la réception critique par les Français des restaurations exécutées par les architectes allemands durant la période du *Reichsland* et du sort qui leur est réservé par les architectes français après 1918². Les monuments restaurés à l'époque allemande sont-ils maintenus sur les listes de classement ou abandonnés par le service français des monuments historiques ? Font-ils l'objet de travaux de « dérestauration » pour revenir à un état antérieur jugé plus authentique ? Ou bien les restaurations allemandes sont-elles considérées comme faisant partie intégrante de l'histoire des monuments, et à leur tour objet de travaux de restauration lorsque leur état le réclame³ ?

La restauration des monuments historiques en Alsace au temps du Reichsland et sa réception par les Allemands

Au milieu du XVII^e siècle, deux grandes théories s'opposent en matière de conservation des monuments historiques en Europe. En France, l'architecte Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) publie son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle* dans lequel il donne sa définition de la restauration des monuments historiques : « Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné⁴ »,

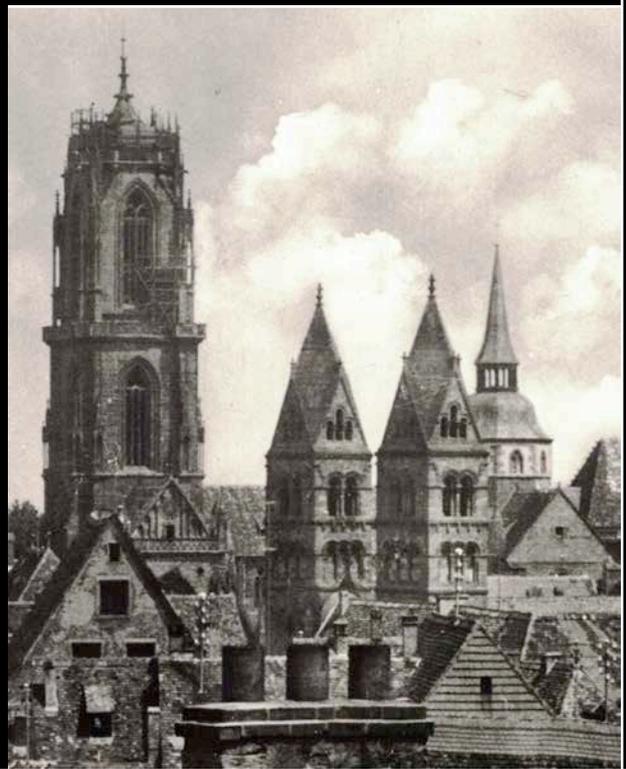
1. Sur l'histoire de la conservation des monuments historiques et la *Denkmalpflege* en Alsace avant 1918, voir : Igersheim, F., 2006.

2. Sur la réception de l'architecture et des restaurations allemandes en Alsace, voir : Jantzen, M., 1998.

3. Sur la notion de « dérestauration » et la « restauration des restaurations », voir : Pressouyre, L., 1980 ; Les cahiers de la section française de l'ICOMOS, 1981.

4. Viollet-le-Duc, E., « Restauration », in *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, Bance et Morel, 1854-1868, t. 8, p. 14.

* Cómo citar este artículo: Lefort, N. (2017). Du rejet à la réhabilitation : le sort des restaurations de l'époque allemande en Alsace au XX^e siècle. En *Apuntes: revista de estudios sobre Patrimonio Cultural – Journal of cultural heritage studies*. *Apuntes*, 30(2), 104-125. <https://doi.org/10.11144/Javeriana.apc30-2.drrs>



Du rejet à la réhabilitation : le sort des restaurations de l'époque allemande en Alsace au XX^e siècle

Del rechazo a la rehabilitación: las restauraciones del periodo alemán en la región de Alsacia durante el siglo XX.

From Rejection to Rehabilitation: the Restorations of the German Period in the Alsace Region during the 20th Century.

Nicolas Lefort

ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-2933-6750>

nicolas.lefort68@orange.fr Doctor en Histoire, de la Université de Strasbourg. Magister en Arts, histoire et civilisations de l'Europe, de la Université Marc Bloch de Strasbourg; e historiador de la misma universidad. Investigador asociado en el EA 3400 ARCHE de la Université de Strasbourg. Rédacteur en chef de la Revue d'Alsace. Sus investigaciones actuales tratan sobre la historia del patrimonio monumental en Europa durante el siglo XX a través de la vida y obra del arquitecto Bertrand Monnet (1910-1989).

Résumé

L'Alsace est une région frontalière, ballottée entre l'Allemagne et la France au cours de son histoire. Partie intégrante du Saint-Empire romain germanique, elle est rattachée au royaume de France au XVII^e siècle. Suite à la guerre franco-prussienne de 1870, le traité de Francfort de 1871 annexe l'Alsace et une partie de la Lorraine à l'Empire allemand dans lequel elles forment une Terre d'Empire (Reichsland) avec un statut différent des autres Länder. À la fin de la Première Guerre mondiale, l'Alsace-Lorraine retourne à la France, dont elle fait encore partie aujourd'hui. Cet article porte sur la façon comme cette histoire singulière a favorisé les influences artistiques croisées -aussi bien allemandes que françaises- dans les monuments historiques d'Alsace; générant pendant le vingtième siècle un impact important sur les choix de restauration des architectes, sur leur réception par les spécialistes de la conservation des deux nationalités et sur leur traitement lorsqu'il a fallu développer des restaurations. L'étude de ce phénomène met en lumière la façon comme les relations franco-allemandes ont généré depuis 1945 un changement progressif de regard sur les travaux de l'époque allemande.

Mots-clés : monument historique, fouille archéologique, conservation des monuments, architecte restaurateur, nationalisme

Resumen

Al finalizar la Primera Guerra Mundial, la Alsacia y Lorena fueron devueltas a Francia, de cuyo territorio aun hacen parte hoy. A partir de esta historia singular, el presente artículo pone de relieve las influencias artísticas cruzadas -tanto alemanas como francesas- que poseen los monumentos históricos de Alsacia, y su importante impacto en los criterios de restauración tenidos en cuenta por los arquitectos, en su recepción por parte de los especialistas -de ambas nacionalidades- en conservación, y por supuesto, en su tratamiento puntual al momento de ser restaurados. Con el estudio de este fenómeno, es posible entender la forma como las relaciones franco-alemanas han generado desde 1945 un cambio progresivo en la mirada que se presta a las realizaciones que datan de la época de dominio alemán.

Palabras clave: monumento histórico, excavación arqueológica, conservación de monumentos históricos, arquitecto restaurador, nacionalismo

Abstract

The region of Alsace located between France and Germany, has been a territory with a shared history between the two nations. In the 17th century it became an integral part of the Holy Roman Empire and, with the beginning of the modern age, the imperial states were established and this region began to be part of the kingdom of France, later, after the Franco-Prussian War of 1870, the Treaty of Frankfurt in 1871 determines that Alsace and part of Lorraine are annexed to the German Empire in which they form a Land of the Empire (Reichsland) with a state different from the other Länder, later, at the end of the First World War, the region of Alsace-Lorraine returns to the French domain, of which it is still part today. This situation led to its historical monuments having German and French influences in the aspects associated with their cultural value and therefore in the actions for their conservation, thus generating debates that confronted the supporters of the restoration of each of the parties, depending on their origin, and ask questions about the relevance in the history of the place.

Keywords : historic monuments, archaeological excavations, historic monuments preservation, architect restorers, nationalism

doi:10.11144/Javeriana.apc30-2.drrs

Artículo de investigación

Recibido: 10 de julio de 2017

Aprobado: 30 de septiembre de 2017

Disponible en línea: 20 de diciembre de 2017

c'est donc lui donner une « unité de style ». Au même moment, en Angleterre, le critique John Ruskin (1819-1900) publie les *Sept Lampes de l'Architecture*, ouvrage dans lequel il s'oppose à la restauration et même à toute intervention dans les monuments anciens, considérés comme « sacrés », à l'exception de la consolidation de leur structure⁵. Cependant, c'est bien la conception Viollet-le-Ducienne de la restauration qui s'impose en France jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Celle-ci a aussi une forte influence sur les architectes des monuments historiques du reste de l'Europe, y compris les architectes alsaciens et allemands œuvrant en Alsace entre 1871 et 1918, dont certains ont d'ailleurs été formés à Paris.

Le Strasbourgeois Gustave Klotz (1810-1880), élève de Léon Vaudoyer puis d'Henri Labrouste à Paris, est architecte de l'Œuvre Notre-Dame de 1837 à 1880, l'institution municipale chargée depuis le XIII^e siècle de la construction puis de l'entretien, de la restauration et de l'embellissement de la cathédrale de Strasbourg. À ce titre, Klotz est notamment chargé de réparer les dégâts causés par le bombardement allemand de 1870. Ce dernier a détruit la tour de croisée en forme de pyramide octogonale qui avait été construite par Jacques-François Blondel après l'incendie de 1759 en remplacement de la « mitre » gothique du début du XIV^e siècle. Klotz reconstruit, après avoir demandé conseil à Viollet-le-Duc, une tour néo-romane octogonale qui est achevée en 1879⁶

D'origine bavaroise, Charles Winkler (1834-1908) est formé aux écoles polytechniques (*Technische Hochschule*) de Nuremberg et de Munich, puis à l'École des Beaux-Arts de Paris, où il est l'élève de Jean-Baptiste Lassus, restaurateur de la cathédrale Notre-Dame de Paris avec Viollet-le-Duc⁷ (Igersheim, 2013). Naturalisé français en 1864, il est architecte municipal de Haguenau et, après l'annexion de 1871, il entre dans l'administration allemande d'Alsace-Lorraine où il est architecte des monuments historiques. Winkler est chargé de nombreux travaux : la restauration de l'église ottonienne d'Ottmarsheim (1875) (Meyer, 2002) la restauration et l'achèvement (*Fertigstellung*) de l'ornementation de la collégiale Saint-Thiébaud de Thann (1875-1895), la restauration dans le style d'une cathédrale des Staufens de l'église romane Sainte-Foy de Sélestat (1879-1895), etc. En 1880, il dessine un projet d'achèvement de

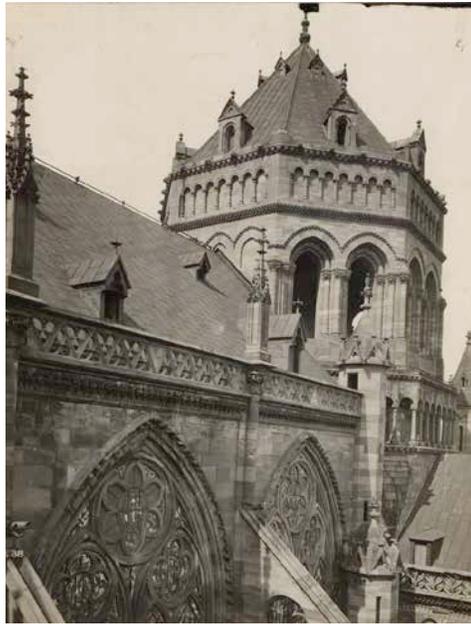


Figure 1. Tour de croisée de la cathédrale de Strasbourg après sa reconstruction par Gustave Klotz en 1879.

Cliché : service d'architecture de l'Œuvre Notre-Dame, s.d. (© Denkmalarchiv, DRAC Grand Est).

la cathédrale de Strasbourg par la construction d'une seconde tour en façade. Le principe est approuvé par Bismarck mais non réalisé⁸ (Michler, 1871). À Thann, Winkler couvre la nef et le chœur de la collégiale de tuiles vernissées vertes et rouge pour former de grands losanges – ce qui lui vaut de premières critiques –, puis il construit au-dessus du grand portail un décor à colonnettes – lui aussi fortement critiqué et qualifié ironiquement d'« exploit de pâtissier » (*Zuckerbäckerleistung*) par le magistrat allemand, spécialiste des monuments historiques alsaciens, Friedrich Wilhelm Bredt (1866-1917)⁹, enfin, il réalise le couronnement des contreforts et il ajoute de nombreuses statues au portail, à la tour et aux pinacles¹⁰ (Baumann, 1973/74). À Sainte-Foy de Sélestat, Winkler transforme la toiture de la nef, ajoute un pignon néo-roman et modifie les deux tours de la façade occidentale : le troisième étage et la couverture en forme de bulbe ajoutés au XVIII^e siècle à la tour nord sont supprimés tandis qu'un deuxième étage est ajouté à la tour sud pour rétablir la symétrie ; pour finir, les deux tours sont couvertes par des pyramides rhomboïdales en pierre sur le modèle de l'église Saint-Léger de Guebwiller¹¹ (Adam, 1972) (fig. 2 et 3). Ce choix de restauration est dénoncé en 1911 par l'Allemand Georg Dehio (1850-1932), professeur d'histoire de l'art à l'Université impériale de Strasbourg, pour qui Sainte-Foy de Sélestat s'inspire de l'église de Saint-Dié-des-Vosges en Lorraine française, et non de Saint-Léger de Guebwiller en Alsace alors allemande¹² (Dehio, 1911).

5. Ruskin, J., *The Seven Lamps of Architecture*, London, Smith Elder & Co, 1849.

6. Voir : Fuchs, F.-J., 1982-2007 ; Klotz, J., 1966 ; Doucet, H., [à paraître].

7. Voir : Igersheim, F., 2013.

8. MICHLER (Frauke), « Les politiques patrimoniales dans un espace culturel frontalier : le cas du Bas-Rhin avant et après son annexion à l'Empire allemand en 1871 », in LEMAITRE (Capucine) et SABATIER (Benjamin), dir., *Patrimoine et patrimonialisation : fabrique, usage et réemploi*, Québec, Éditions Multimondes, 2008 (Cahiers de l'Institut du patrimoine), p. 72.

9. Bredt, F. W., *Das Münster St. Theobald und die von den Franzosen gesprengte Engelsburg zu Thann*, s.l.n.d.

10. Voir : Baumann, J., 1973-74.

11. Voir : Adam, P., 1972.

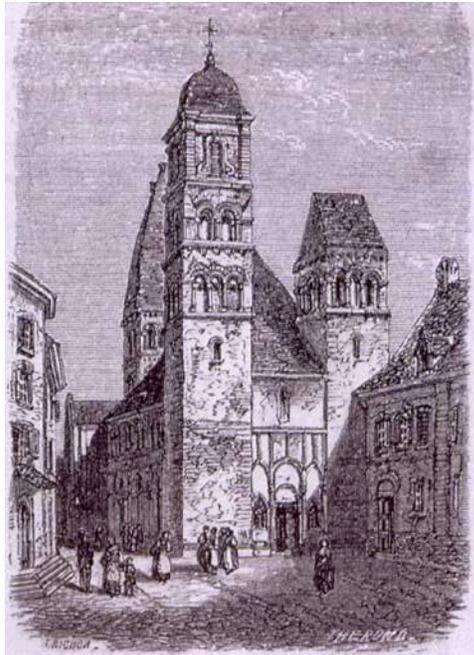
12. Voir : Dehio, G., 1911.

Figure. 2.
Église Sainte-Foy
à Sélestat avant la
restauration de Winkler.

Source :
Gravure de E. Therond,
1854 (© Numistral
/ BNUS).

Figure. 3.
Église Sainte-Foy
à Sélestat après la
restauration de Winkler.

Cliché :
s.n., 1892
(© Denkmalarchiv,
DRAC Grand Est)



L'Allemand Carl Schaefer (1844-1908) fait ses études d'architecte et d'ingénieur à Kassel. Spécialiste de l'architecture gothique et fervent représentant de l'historicisme, il enseigne l'architecture et la restauration à la *Technische Hochschule* de Karlsruhe à partir de 1894. Contrairement à Viollet-le-Duc, Schaefer ne cherche pas à rétablir une unité de style lorsqu'il restaure l'église Saint-Pierre-le-Jeune protestant à Strasbourg entre 1897 et 1902. Alors qu'il restaure le cloître roman et la partie supérieure de la tour en style néo-roman, il reconstruit le clocher du chœur en style gothique, il orne d'une balustrade de style gothique tardif la toiture des bas-côtés. Il ajoute également des tourelles d'escalier et reconstruit le portail d'Erwin avec de nombreuses statues. Enfin, il se base sur des traces archéologiques pour refaire les peintures intérieures et pour recouvrir les parois extérieures en brique d'une polychromie rouge et blanche imitant un appareil en pierre de taille. Curieusement, les très vives critiques que suscite la restauration de Schaefer dans la presse locale et chez les spécialistes allemands ne portent pas sur les parties ajoutées ou fortement transformées mais sur la polychromie pourtant documentée¹³.

Né à Brême, Bodo Ebhardt (1865-1945) fait des études d'art et se passionne pour les châteaux forts. En 1899, il est chargé par Guillaume II de Hohenzollern de reconstruire le château du Haut-Koenigsbourg pour en faire la borne ouest de son empire – un équivalent de la Marienburg à l'est

– et un symbole de l'Alsace allemande. Un parallèle est parfois fait entre cette reconstruction du Haut-Koenigsbourg par Bodo Ebhardt (1902-1908) et la restauration du château de Pierrefonds entreprise par Viollet-le-Duc à la demande de l'empereur Napoléon III (1858-1885). Du point de vue de la méthode, Bodo Ebhardt analyse l'architecture de la ruine dont il ne modifie pas l'existant, il fait des fouilles archéologiques et réemploie le matériel trouvé, il utilise des documents d'archives et procède par analogie pour les parties hautes et les décors. La restitution du donjon crée *néanmoins* une vive polémique en raison de son caractère hautement politique et symbolique : l'architecte le reconstruit de forme carrée alors qu'on lui oppose une gravure douteuse où il apparaît circulaire. (Fig. 4 et 5). Parmi les critiques les plus virulents côté allemand, on trouve le spécialiste des châteaux forts Otto Piper (1841-1921), dont le projet de consolidation et de restauration du Haut-Koenigsbourg a été refusé par Guillaume II au profit de celui de Bodo Ebhardt¹⁴.

Dernier exemple : le Colonnais Johann Knauth (1864-1924) a été formé sur le chantier de l'achèvement des deux tours de la cathédrale de sa ville natale. Architecte de l'Œuvre Notre-Dame à Strasbourg de 1905 à 1920 et conservateur des monuments historiques d'Alsace de 1909 à 1919, il est le dernier architecte-restaureur de la cathédrale de Strasbourg à compléter l'architecture et le décor du monument en construisant un vestibule néo-gothique devant l'entrée du bas-côté nord.

13 Voir : Schuchard, J., 1979 ; Châtelet-Lange, L., 1982-2007 ; Fuchs, M., 2000 ; Pottecher, M., 2009 ; Vuilleumard-Jenn, A., 2013.

14 FAVIÈRE (Jean), « Ebhardt Bodo Heinrich Justus », in KINTZ (Jean-Pierre), dir., *NDBA, op. cit.*, n.° 44, p. 4579-4580. PIPER (Otto), « Wie man nicht restaurieren soll (die Neue Hokönigsburg) », *Revue alsacienne illustrée*, t. 7, 1905. BARDON (Laurent) et PINTUS (Nathalie), *Le château du Haut-Koenigsbourg : à la recherche du Moyen Âge*, Paris, CNRS/CNMHS, 1998 (Patrimoine au présent). SCHNITZLER (Bernadette), « Bodo Ebhardt – Otto Piper : polémique autour de la restauration du château du Haut-Koenigsbourg », in BISCHOFF (Georges), SIFFER (Florian) et SCHWEITZER (Jérôme), dir., *Néogothique ! Fascination et réinterprétation du Moyen Âge en Alsace (1880-1930)*, Strasbourg, BNU, 2017, p. 129-131.

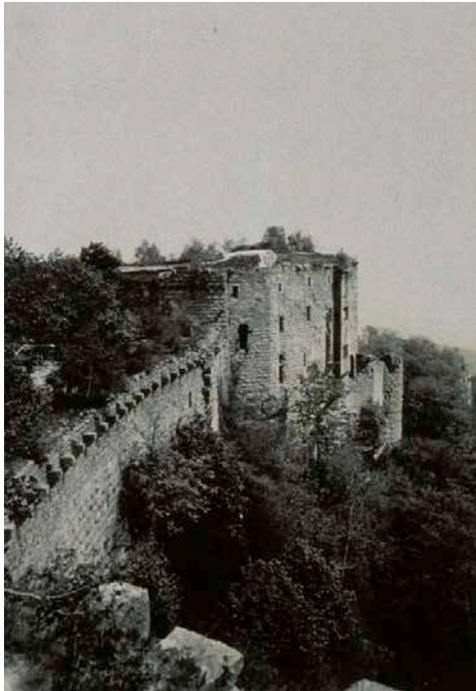


Figure 4.
Ruines du château du Haut-Koenigsbourg avant leur restauration par Bodo Ebhardt.
Cliché :
Ph. Born, 1907 (© Numistral, BNUS).

Figure 5.
Château du Haut-Koenigsbourg après reconstruction par Bodo Ebhardt.
Cliché :
Frédéric Staat, 1920 (© Numistral, BNUS).

Knauth entreprend également d'importants travaux à la façade occidentale de la cathédrale : à mettre à la fin de la ligne supérieure il restaure la galerie des Apôtres et celle des Anges musiciens, les gables des trois portails et des éléments de la grande rose. Partisan de la conservation préventive, il dépose de nombreuses statues pour les entreposer à l'abri et les remplacer par des copies rigoureusement identiques¹⁵ (Kolly, 2016). Alerté par des fissures dans le premier pilier nord de la nef et craignant que la tour nord de la cathédrale ne s'effondre, Knauth étudie et commence les travaux extraordinaires de consolidation des fondations du pilier principal de celle-ci. Épaulé par une commission composée de spécialistes allemands et français, Knauth est également chargé de la restauration générale du château des Rohan à Strasbourg, un chef-d'œuvre de Robert de Cotte, propriété de la municipalité¹⁶. Ces deux grands chantiers sont inachevés quand la Grande Guerre éclate en 1914.

Pendant la période du *Reichsland*, les architectes allemands et alsaciens qui dirigent les grandes restaurations de monuments historiques restent influencés par les théories de Viollet-le-Duc. Cependant, les pratiques de restauration évoluent et varient selon les cas et les architectes. Les choix de ces derniers font souvent l'objet de vives critiques notamment de spécialistes allemands – tels que Bredt, Dehio et Piper – car la doctrine en matière de restauration est en train de changer.

La réception critique des restaurations de l'époque allemande par les Français

Le tournant des XIX^e et XX^e siècles est marqué par des débats passionnés sur la restauration des monuments historiques aussi bien en France qu'en Allemagne et ailleurs en Europe¹⁷. Les théories de la restauration d'Eugène Viollet-le-Duc, mort en 1879, sont de plus en plus critiquées alors que *Les Sept Lampes de l'Architecture* de Ruskin est partiellement traduit en français en 1895¹⁸. En 1893, l'Italien Camillo Boito (1836-1914) publie *Conservare ou restaurare*, ouvrage dans lequel il adopte une position intermédiaire¹⁹. Et vers 1900, l'Autrichien Alois Riegl (1858-1905) – auteur du célèbre *Culte moderne des monuments* en 1903²⁰ – et l'Allemand Georg Dehio prennent comme mot d'ordre « *Konservieren, nicht restaurieren*²¹ ! » Ainsi, la théorie viollet-le-ducienne de « l'unité de style » et le principe même de la restauration sont progressivement remis en cause au profit des principes du « respect de l'authenticité » et de la stricte conservation des monuments historiques.

À la même époque, en France, les pratiques de restauration évoluent aussi par nécessité. Le service des monuments historiques étend son intervention à un nombre toujours croissant d'édifices. La loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 entraîne la protection de nombreuses églises d'intérêt secondaire. La loi de 1887, puis celle de 1913, autorise le classement de

15. Voir : Kolly, I., 2006.

16. Sur l'architecte : FUCHS (François Joseph), « Johann Knauth », in KINTZ (Jean-Pierre), dir., *NDBA*, op. cit., n.° 21, p. 2020-2021. UBERFILL (François), « Johann Knauth, dernier architecte allemand de l'Œuvre Notre-Dame (1905-1920) : un destin tragique », *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, n.° 26, 2004, p. 53-70. PERRY (Laurence), dir., *Johann Knauth, Strasbourg*, Archives de la Ville et de l'Eurométropole, 2015. Sur les travaux du pilier : DAUCHY (Clément), *La consolidation du pilier de la tour de la cathédrale de Strasbourg* (= extrait du *Génie Civil* du 21 novembre 1925), Paris, 1926. LECHTEN (Paul), « L'œuvre de l'administration des Beaux-Arts », in *L'Alsace depuis son retour à la France*, Strasbourg, Comité alsacien d'études et d'informations, 1937, 1er supplément, p. 134-142. HERING (Hans) et SCHIMPF (Anselme), « Les travaux de consolidation du pilier supportant la tour de la cathédrale de Strasbourg conduits par Johann Knauth et Charles Pierre », *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, n.° 13, 1978, p. 7-40. BENGEL (Sabine), « Le sauvetage de la cathédrale au début du XX^e siècle : Johann Knauth et la reprise des fondations de la tour », in MISTLER (Anne), dir., *Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg, 100 ans de travaux*, Bernardswiller, ID l'Édition, 2015 p. 47-58.

17. Sur l'évolution des théories de restauration, voir notamment : Choay, F., 1992, p. 111-129 ; Leniaud,

J.-M., 2002, p. 161-189 ; Andrieux, J.-Y. et Chevalier, F., 2014, chapitres IV et V.

18. Andrieux, J.-Y. et Chevalier, F., 2014, p. 275.

19. Voir : Boito, C., 2000.

20. Riegl, A., *Le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse* (trad. par Daniel Wiczorek, avant-propos de Françoise Choay), Paris, Seuil, 1984 (Espaces).

21. DEHIO (Georg) et RIEGL (Alois), *Konservieren, nicht restaurieren. Streitschriften zur Denkmalpflege um 1900*, Vieweg, 1988 (Bauwelt Fundamente, Band 80).

22. Sur le patrimoine dans la propagande de guerre, voir notamment : MAINGON (Claire), « L'instrumentalisation du patrimoine blessé. Paris, 1916 : l'Exposition d'œuvres d'art mutilées ou provenant des régions dévastées par l'ennemi au Petit Palais », *In Situ [en ligne]*, n.° 23, *Le patrimoine dans la Grande Guerre*, 2014. KOTT (Christina), « Guerre et patrimoine, L'Exposition des œuvres d'art mutilées de 1916 », in FABRE (Daniel), dir., *Émotions patrimoniales*, Paris, Maisonneuve des sciences de l'Homme, 2013 (Ethnologie de la France), p. 119-145. HOFMAN (Jean-Marc), dir. 1914-1918, *Le patrimoine s'en va-t-en guerre*, Paris, Cité de l'architecture & du patrimoine, Éditions Norma, 2016.

23. Voir : Mâle, E., 1923. Sur cette question, voir : Passini, M., 2012.

24. Cité dans : Harlaut, Y., « La restauration de la cathédrale de Reims : enjeux et ingérences », in POIRRIER (Philippe) et VADELORGE (Loïc) dir., *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2003 (Travaux et documents, n.° 16), p. 256.

25. HANSI, *Die Hohkönigsburg im Wasgenwald und ihre Einweihung*, 1908.

monuments historiques appartenant à des particuliers. Le patrimoine protégé ne se limite plus seulement aux monuments de l'Antiquité et du Moyen Âge : il comprend désormais des édifices de la Renaissance et des XVII^e et XVIII^e siècles. Or les crédits des monuments historiques demeurent très insuffisants : le service n'a plus les moyens financiers de mener de grosses restaurations et doit limiter son action à des travaux d'entretien et de conservation (Auduc, 2008).

Pendant la période du Reichsland, les Français continuent à observer les chantiers qui s'exécutent dans les monuments historiques d'Alsace. En 1905, la Revue alsacienne illustrée, périodique francophile, se fait l'écho dans la région des débats en cours sur la restauration. Les critiques des auteurs français portent aussi bien sur les restaurations des architectes allemands que français, en Alsace et en France. L'écrivain et homme politique français Maurice Barrès (1862-1923) dénonce « le vandalisme officiel » du service français des monuments historiques. Le critique d'art André Hallays (1859-1930), grand admirateur de l'art français du XVIII^e siècle en Alsace, lecteur de Ruskin et pourfendeur des architectes en chef des monuments historiques, affirme que « restaurer un monument, c'est le détruire » ; « réparer un édifice ancien, c'est assurer sa solidité, sans se soucier de refaire les parties détruites par le temps ou par les hommes, c'est prolonger son existence le plus possible, mais dans l'état où les siècles nous l'ont transmis (Hallays, 1905) ». C'est donc bien la pratique de la restauration au sens viollet-le-ducien qui est remise en cause et non une méthode « allemande » ou « française » de la restauration des monuments historiques.

Cependant, les critiques des Français sur les restaurations allemandes en Alsace prennent de plus en plus un tour nationaliste en raison du désir de revanche de la France sur l'Allemagne. Dans un recueil de textes publié en 1910, André Hallays dénonce « les restaurateurs allemands, cent fois plus terribles encore que les restaurateurs français », leur « manie du vieux neuf » et leur « passion du pastiche », ainsi que leurs « terribles peinturlurages » qui transforment les églises d'Alsace en « carnaval archéologique ». Il reconnaît que de telles pratiques ont eu cours en France au temps de Viollet-le-Duc et qu'elles font l'objet de critiques de certains Allemands tout en insistant sur le fait qu'elles restent la norme en Allemagne (Hallays, 1910) : la pratique allemande de la restauration

serait donc en retard sur la pratique française. Ces critiques nationalistes contre le « mauvais goût » des Allemands annoncent déjà les accusations de « barbarie » qui se développent durant la guerre.

Dès le début de la Grande Guerre en 1914, la réintégration de l'Alsace-Lorraine est l'un des principaux buts de guerre de la France. Après le bombardement et l'incendie de la cathédrale de Reims, dont Français et Allemands se renvoient la responsabilité, la destruction des monuments historiques devient un thème central de la propagande de guerre²². Dans ce contexte, l'enjeu national que représentent les monuments historiques d'Alsace et leur restauration est exacerbé. Pour les historiens de l'art français, comme Émile Mâle (1862-1954), les monuments d'architecture gothique – appelée plus volontiers *Opus francigenum* ou Art français – sont la preuve que la France exerce une influence artistique en Alsace bien avant le XVII^e siècle et légitiment l'appartenance de l'Alsace à la France²³. Le caractère nationaliste des critiques françaises sur les restaurations de l'époque allemande se renforce. Les Français accusent les Allemands d'avoir cherché à effacer les traces de l'influence française en Alsace en « germanisant » systématiquement ses monuments historiques. La propagande de guerre française considère les restaurations de l'époque allemande comme des preuves de la « barbarie » et du « vandalisme » allemands. Elle les assimile aux destructions causées dans les monuments français par les bombardements de l'armée allemande. Le caricaturiste alsacien Jean-Jacques Waltz (1873-1951), dit Hansi, engagé dans l'armée française dès la déclaration de guerre, publie dans le journal *Le Matin* du 28 septembre 1914, un dessin satirique intitulé « Un remède pire que le mal » ; il y dénonce tout à la fois la destruction de la cathédrale de Reims et les méthodes allemandes de restauration des monuments historiques. Dans ce dessin, un Allemand jovial, apprenant la nouvelle de l'incendie de la cathédrale de Reims à la lecture de la *Strassburger Post*, s'exclame avec un fort accent : « La gadédralle de Reims ? C'est peu de chose ; nous la reconstruirons après la gonquête, comme le Hoh-Koenigsburg²⁴ ! » (fig. 6) Hansi n'en était pas à son coup d'essai : connu pour son anti-germanisme, le caricaturiste avait déjà tourné en ridicule les Allemands et leur restauration du Haut-Koenigsbourg dans un ouvrage illustré paru en 1908, à l'occasion de l'inauguration du château par l'empereur²⁵.

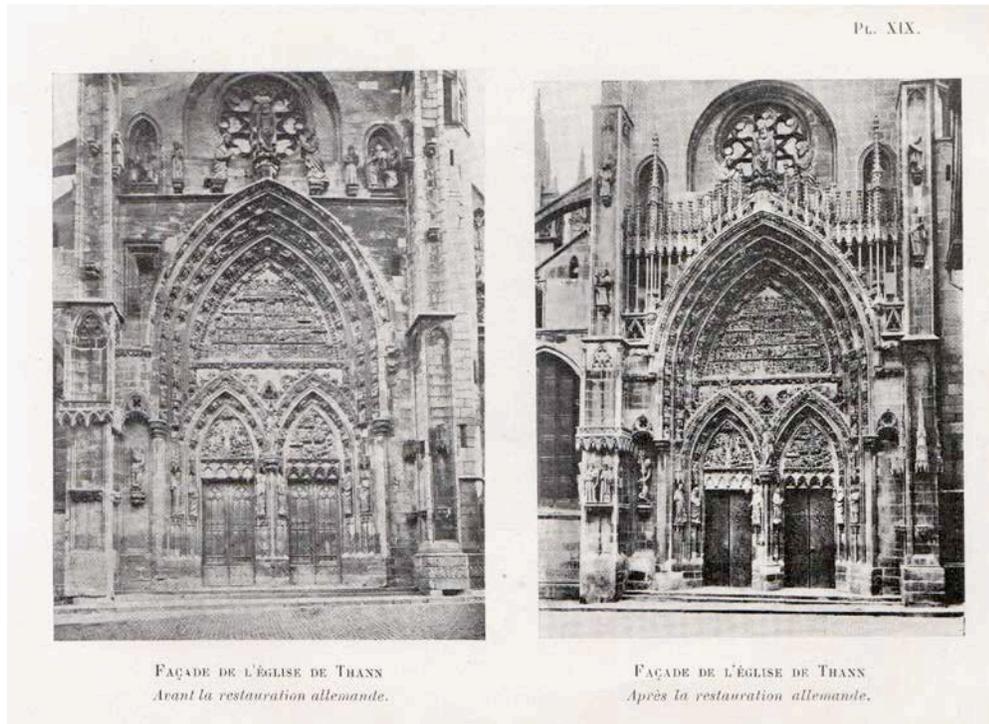
Pendant et après la guerre, les Français opposent de façon manichéenne et simpliste une méthode française de conservation des monuments historiques à une méthode allemande de restauration alors que architectes allemands se sont souvent inspirés des théories et des exemples de restauration de Viollet-le-Duc. Dans son livre sur la future reconstruction des monuments et des habitations rurales paru en 1918, le directeur de la division des services d'architecture au ministère des Beaux-Arts Paul Léon (1874-1962) prend des exemples d'églises alsaciennes pour illustrer cette soi-disant opposition de doctrine (fig. 7) :

Il suffit d'examiner la restauration de l'église de Thann ou celle de l'église de Sewen faites par les architectes du gouvernement



Figure 6. « Un remède pire que le mal ». Dessin de Hansi. Source : *Le Matin*, 28 septembre 1914.

Figure 7. Portail occidental de la collégiale Saint-Thiebaut à Thann avant et après restauration par Winkler. Source : Photographie publiée dans LÉON (Paul), *La renaissance des ruines : maisons, monuments*, Paris, Henri Laurens, 1918 (La guerre et l'architecture).



impérial pour comprendre l'irréductible opposition de leurs méthodes et des nôtres. À Thann, le remplacement des statues anciennes de la façade par une galerie à colonnettes de la plus burlesque invention, l'in vraisemblable coloris de la toiture, la décoration peinte de la nef, permettent de juger si notre abstention n'est pas préférable à leur zèle (Léon, 1918).

Mais en 1918, la restauration de l'église de Thann par Winkler remonte déjà à plus de vingt

ans. La critique de Léon est en fait une réponse à celle de Paul Clemen (1866-1947). Cet historien de l'art, professeur à l'Université de Bonn et inspecteur des monuments de la Rhénanie avait vanté la conservation des monuments historiques en France en 1898 (Clemen, 1898). Mais dans un article paru en 1915, il reproche à la République française d'avoir abandonné l'entretien des églises en votant la loi de séparation de 1905 (Clemen, 1914-1915).

À partir de 1915, une Conférence d'Alsace-Lorraine étudie le régime administratif à donner

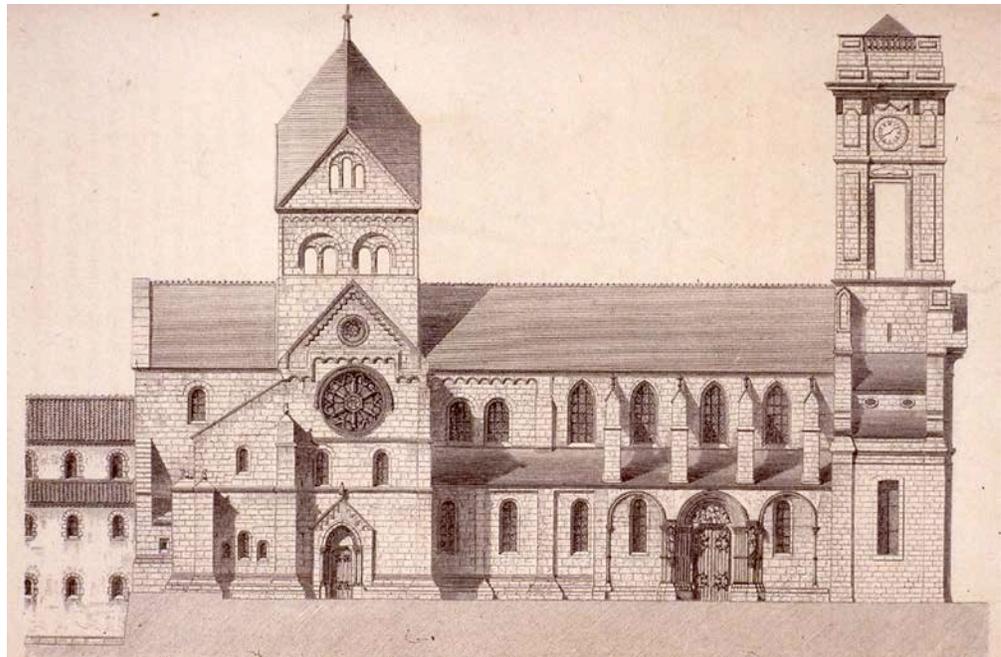


Figure 8. Église Saints-Pierre-et-Paul à Neuwiller-lès-Saverne après restauration par Émile Boeswillwald. Source : Dessin publié dans WOLTMANN (A.), *Geschichte der deutschen Kunst im Elsaß*, 1876 (© Numistral, BNUS).

à l'Alsace-Lorraine en cas de reconquête. Chargé d'un rapport sur le régime comparé des monuments historiques en Alsace-Lorraine et en France, l'historien de l'art Pierre Martin-Lavallée (1872-1946) rappelle que « les architectes des monuments historiques avaient laissé naguère en Alsace-Lorraine d'excellents exemples de leur savoir et de leur art ». Il prend pour exemple les restaurations d'Émile Boeswillwald (1815-1896) qui constituent un « chef-d'œuvre d'érudition et de bon goût²⁶ ».

Né à Strasbourg, Boeswillwald a été l'élève d'Henri Labrousse à l'École des Beaux-Arts et l'ami de Viollet-le-Duc dont il est l'auxiliaire à la cathédrale Notre-Dame de Paris. Architecte attaché à la commission des monuments historiques à partir de 1843, il est nommé inspecteur général et membre de la commission des monuments historiques en 1860. Il dirige de nombreuses restaurations de monuments dans toute la France, en particulier en Alsace avant 1870, celles des églises de Guebwiller, Murbach, Neuwiller-lès-Saverne, Niederhaslach, Niedermunster et Thann²⁷. Loin de tout dogmatisme, il décide au cas par cas, avec le souci de préserver l'image du monument tout en assurant sa stabilité et sa conservation. En 1889, le maire allemand de Strasbourg lui commande un rapport sur l'état général de la cathédrale : Boeswillwald y préconise une restauration générale des extérieurs, le remplacement à l'identique des éléments abîmés par le gel et par l'incendie de 1870, la démolition des galeries édifiées par

Goetz au XVIII^e siècle afin de mettre en valeur les proportions de la cathédrale, et un entretien régulier de l'édifice pour mieux le conserver²⁸.

Après avoir loué les restaurations de Boeswillwald, Martin-Lavallée dénonce celles conduites par des architectes allemands en Alsace entre 1871 et 1918, en particulier la reconstruction du Haut-Koenigsbourg, « un acte de vandalisme inqualifiable et d'ailleurs trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y insister ». Il ajoute :

Il est permis d'affirmer que notre commission des monuments historiques, au sein de laquelle sont représentées les tendances et les cultures les plus diverses, n'eût pas autorisé les étranges travaux que nous avons reprochés à l'administration allemande. Il faut ajouter qu'aucun de nos architectes ne les eût proposés²⁹.

Lors de la restauration de l'église abbatiale Saints-Pierre-et-Paul de Neuwiller-lès-Saverne (1852-1858), Boeswillwald a pourtant construit, sans fondement archéologique, et avec l'accord de la commission des monuments historiques, une flèche rhomboïdale de style rhénan sur la tour de croisée romane, comme l'a fait plus tard Winkler à Sainte-Foy de Sélestat ! (Meyer, 1988) (Fig. 8). Après 1870, il n'existe pas de commission des monuments historiques ni de commission des bâtiments civils en Alsace-Lorraine jusqu'à la création en 1908 d'une *Landesbaukommission*

26. Procès-verbaux de la Conférence d'Alsace-Lorraine, Paris, Imprimerie nationale, 1919, t. 2, p. 252.

27. ECHT (Rudolf), *Emile Boeswillwald als Denkmalpfleger. Untersuchungen zu Problemen und Methoden der französischen Denkmalpfler im 19. Jahrhundert*, Bonn, Rudolf Habelt, 1984 (Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde, Band 39, Studien zur Backsteinarchitektur, Band 13). HAEUSSER (Frédéric), « Boeswillwald Émile », in KINTZ (Jean-Pierre), dir., *NDBA, op. cit.*, n.° 4, p. 286.

28. Voir : Boeswillwald, E., 1889 ; Fuchs, M., 2000.

29. Procès-verbaux de la Conférence d'Alsace-Lorraine, Paris, Imprimerie nationale, 1919, t. 2, p. 251-252.

ou commission des bâtiments civils du *Land* chargée d'examiner les projets de restauration³⁰. Et il n'existe pas non plus de concours d'architecte en chef des monuments historiques comme la France en a créé un en 1892 (Bercé, 1981).

Après l'armistice du 11 novembre 1918, l'Alsace-Lorraine fait retour à la France. Dès le printemps 1919, le gouvernement français réintroduit en Alsace les méthodes françaises de conservation des monuments historiques. Le Parisien Robert Danis (1879-1949), architecte en chef des bâtiments civils et monuments historiques, spécialiste de l'architecture française des XVII^e et XVIII^e siècles, est nommé directeur des services d'architecture et des beaux-arts d'Alsace et de Lorraine avec mission de réintroduire au plus vite le « goût français » dans les provinces recouvrées. Danis révoque les architectes allemands encore en place en 1919 – seul Johann Knauth est provisoirement maintenu en fonctions pour achever les délicats travaux du pilier de la cathédrale de Strasbourg –, il laisse les architectes alsaciens à des postes subalternes et nomme aux postes de chefs de services des architectes français formés à l'École des Beaux-Arts. Le poste d'architecte du gouvernement, inspecteur des monuments historiques d'Alsace est confié au jeune architecte DPLG parisien Paul Gélis (1885-1975) qui réussit le concours d'architecte en chef des monuments historiques en 1920. Gélis est secondé par Charles Czarnowsky (1879-1960), un architecte alsacien formé par Carl Schaefer à la *Technische Hochschule* de Karlsruhe qui connaît bien les monuments de l'Alsace puisqu'il a participé à la restauration de l'Ancienne Douane et de l'église Saint-Pierre-jeune protestant à Strasbourg. Le 20 juin 1919, le commissaire général de la République en Alsace et Lorraine Alexandre Millerand prend un arrêté rendant applicable à l'Alsace et à la Lorraine les dispositions de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques relatives aux immeubles, puis, le 2 juillet, il met en place une commission de l'architecture et des beaux-arts d'Alsace et de Lorraine chargée, pendant la durée du régime transitoire, de donner son avis sur les propositions de classement et de restauration de monuments historiques dans les provinces recouvrées³¹.

Pour les historiens de l'art et archéologues français et alsaciens, le retour de l'Alsace à la France protège ses monuments historiques de nouvelles restaurations abusives. Lors de l'inauguration du Congrès archéologique de France qui se tient à

Strasbourg, Colmar et Metz en 1920, le président de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace et spécialiste de l'art alsacien Anselme Laugel (1851-1928) prononce un véritable réquisitoire contre les restaurations de l'époque allemande et leurs architectes. Laugel souligne le « danger » auquel auraient été exposés les monuments de l'Alsace sous l'annexion :

En tous les cas, nous pouvons bien dire aujourd'hui que nos vénérables monuments l'ont échappé belle, et que la victoire de la France les a arrachés à un redoutable danger, car du moins ils seront préservés, à l'avenir, des restaurations et des truquages. Les Allemands, dans leur insupportable orgueil, entendaient donner des leçons à nos vieux maîtres d'œuvre eux-mêmes dont ils jugeaient les conceptions trop vulgaires ; et, entre leurs mains, nos églises et nos cathédrales n'auraient plus été, à la longue, que des éditions revues, corrigées et augmentées, mais sans saveur et sans originalité³².

De même, lors du discours de clôture, le président de la Société française d'archéologie Eugène Lefèvre-Pontalis (1862-1923) conclut que :

L'ère des restaurations abusives et peu scrupuleuses est passée, et que le gouvernement français aura à cœur de conserver et d'entretenir avec piété et respect les monuments si nombreux et si attachants d'Alsace³³.

Dans le guide du Congrès archéologique de France de 1920 paru en 1922, presque aucune restauration exécutée par des architectes allemands ne trouve grâce aux yeux des historiens de l'art et des archéologues français et alsaciens. Eugène Lefèvre-Pontalis reprend, sans le citer, la critique de Dehio sur la restauration de Sainte-Foy de Sélestat par Winkler³⁴. De même, le jeune historien de l'art Étienne Fels (1900-1970) réitère les critiques de Bredt sur la restauration de la collégiale de Thann³⁵. Seul le chantier exceptionnel de reprise en sous-œuvre du pilier principal de la tour nord de la cathédrale de Strasbourg, dirigé par Johann Knauth jusqu'en 1920, est épargné par les critiques. Mais il est vrai qu'il s'agit plus d'une affaire d'ingénieur que d'artiste, et que

30. Igersheim, F., *L'Alsace et ses historiens*, op. cit., p. 420.

31. Sur l'administration des monuments historiques d'Alsace après 1918, voir : Lefort, N., *Patrimoine régional, administration nationale : la conservation des monuments historiques en Alsace de 1914 à 1964*, thèse de doctorat en histoire sous la dir. de François Igersheim, Université de Strasbourg, 2013.

32. *Congrès archéologique de France, 133^e session tenue à Metz, Strasbourg et Colmar en 1920 par la Société française d'archéologie*, Paris, Picard, 1922, p. 510.

33. *Ibid.*, p. 532.

34. *Ibid.*, p. 471-472.

35. *Ibid.*, p. 388.

36. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Charenton-le-Pont) (MAP), 80/15/26. Procès-verbaux de la commission des monuments historiques, première section, séance du 29 mai 1925.

37. MAP, 81/67/51. Rapport Gélis du 4 juillet 1925.

38. MAP, 81/67/51. Rapport de Paul Boeswillwald du 10 septembre 1925.

39. MAP, 81/67/51. Rapport Gélis du 14 novembre 1927.

Figure. 9.
Église Saint-Pierre-le-Jeune protestant à Strasbourg après la restauration de Carl Schäfer.

Photographie jointe au rapport de Paul Gélis du 4 juillet 1925. Les parties ajoutées ou modifiant l'aspect primitif sont marquées en rouge, les parties restaurées d'après des données certaines sont marquées en bleu (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 81/67/51).

Knauth est finalement expulsé en Allemagne en janvier 1921. Dans l'après-guerre, le discours des archéologues et amateurs français et alsaciens sur les restaurations allemandes en Alsace reste donc fortement marqué par la culture de guerre qui oppose la « civilisation française » à la « barbarie allemande » : il continue de distinguer une méthode française et une méthode allemande des monuments historiques au lieu de faire la différence entre les « conservateurs » et les « restaurateurs » qu'ils soient français ou allemands.

Les critiques quasi systématiques des restaurations de l'époque allemande posent la question de leur devenir après 1918. Le régime transitoire de l'Alsace-Lorraine s'achève en 1925 avec la suppression du commissariat général de la République, le rattachement des services d'architecture et des beaux-arts d'Alsace et de Lorraine au ministère des Beaux-Arts à Paris, et le transfert des attributions de la commission de l'architecture et des beaux-arts d'Alsace et de Lorraine à la commission des monuments historiques. En mai 1925, cette dernière est consultée sur un projet d'aménagement intérieur de l'église Saint-Pierre-le-Jeune protestant à Strasbourg. André Hallays, membre influent de la commission depuis 1921, fait remarquer « combien l'édifice a été altéré par des restaurations indiscrètes et grossières qui lui ont fait perdre une grande partie de son caractère ». Il estime que le monument « n'est plus digne de figurer sur la liste des monuments

historiques » et qu'il « convient de le déclasser et de ne maintenir le classement qu'en ce qui concerne les admirables boiseries qu'il renferme ». Dans la même séance, la commission « déclare vouloir réagir contre les abus des décorations peintes, qui ont trop souvent dénaturé l'aspect des églises alsaciennes depuis 1870 [...] et entend donner à cette décision la valeur d'un avis de principe³⁶ ». Paul Gélis établit néanmoins un rapport, accompagné d'une photographie de l'église Saint-Pierre-le-Jeune protestant sur laquelle « les parties ajoutées ou modifiant l'aspect primitif sont marquées en rouge » et « les parties restaurées d'après des données certaines sont marquées en bleu » (Fig. 9). Gélis conclut que des « adjonctions malheureuses ont évidemment été faites [...] mais cependant, il reste de l'ancien monument des parties anciennes très intéressantes³⁷ ». De son côté, l'inspecteur général des monuments historiques Paul Boeswillwald (1844-1931), fils et successeur l'Émile Boeswillwald, pense que « la peinture s'effacera et le classement empêchera de les refaire³⁸ » : la commission des monuments historiques décide par conséquent de maintenir le classement. Deux ans plus tard, en 1927, Gélis constate que « l'enduit des murs extérieurs est partiellement soufflé et tombé ». Il propose alors d'enlever les parties menaçant ruine et d'attendre que l'ensemble des enduits soient en mauvais état avant de les refaire³⁹...



Lorsqu'en 1930, la liste des monuments historiques classés en Alsace-Lorraine est entièrement révisée, les monuments restaurés à l'époque allemande sont presque tous maintenus sur la liste des édifices protégés. Le château du Haut-Koenigsbourg reste classé en tant que « ruine » malgré sa reconstruction par Bodo Ebhardt. Mais en tant qu'ancienne propriété impériale devenue propriété de l'État français en 1919, il est entretenu par le service des palais nationaux, et non par celui des monuments historiques. Par contre, l'église de la Paix de Froeschwiller est déclassée. En effet, cette église reconstruite par Winkler en style néo-gothique à la place d'un ancien sanctuaire détruit pendant la guerre de 1870 est pour le service des monuments historiques « sans intérêt, sinon d'un intérêt patriotique pour les Allemands⁴⁰ ». Après cette radiation, plus aucun monument du XIX^e siècle ne figure sur la liste des monuments classés en Alsace.

Malgré le rejet systématique des restaurations de l'époque allemande, les architectes du service français des monuments historiques réalisent peu de travaux importants de « dérestauration » en Alsace pendant l'entre-deux-guerres car les monuments restaurés sont pour la plupart en bon état et les crédits de restauration font cruellement défaut. Après 1918, la priorité est en effet d'achever les travaux du pilier de la cathédrale, de restaurer les monuments du XVIII^e siècle qui témoignent de la présence séculaire de la France sur le Rhin, et de réparer les dommages de guerre (Lefort, 2016). Ces derniers donnent l'occasion à Paul Gélis de revenir sur certains choix de restauration faits par ses prédécesseurs allemands. L'église de Wattwiller (XIII^e-XV^e siècles), restaurée par Winkler en 1881-1882, a été très gravement touchée par le bombardement. Dans son projet de reconstruction, Gélis explique que :

L'édifice doit être restauré exactement comme il était avant guerre, sauf toutefois la modification de l'emplacement de la sacristie, de façon à pouvoir dégager une des fenêtres du chœur qui était bouchée et quelques changements de détail dans la forme des toitures et des baies des deux adjonctions modernes construites de chaque côté de la tour⁴¹.

Ainsi, les parties qui datent du Moyen Âge – arcs romans et murs de la nef, chœur et tour –,

sont restaurées à l'identique. Par contre celles qui ont été transformées ou ajoutées au XIX^e siècle sont modifiées « pour des raisons artistiques et archéologiques⁴² ». La transformation des toitures des chapelles de part et d'autre du clocher permet de mieux mettre en valeur la hauteur de celui-ci et améliore la présentation de la façade occidentale. Le même langage architectural est adopté pour la nouvelle sacristie qui est reliée au chœur par une galerie plus étroite. Ces modifications et cette uniformisation facilitent la compréhension de l'histoire de l'édifice en rendant lisibles les adjonctions du XIX^e siècle (Lafourcade, 2016) (Fig. 10).

La dérestauration et la dégermanisation des monuments historiques d'Alsace après 1945

En septembre 1939, la guerre éclate à nouveau entre France et Allemagne. L'invasion allemande conduit à l'armistice du 22 juin 1940 et à l'annexion de fait de l'Alsace et de la Moselle au III^e Reich. De 1940 à 1944, la conservation des monuments historiques est confiée au *Landesdenkmalamt*, ou service des monuments du *Land*, dirigé par l'architecte fribourgeois Joseph Schlippe. Ce service exécute peu de travaux car les combats de mai-juin 1940 ont fait relativement peu de dégâts dans les monuments historiques d'Alsace et un décret de 1941 interdit les chantiers de restauration étant donné leur inutilité pour l'effort de guerre allemand. Son action se résume donc principalement à des relevés et à des fouilles archéologiques⁴³. Les bombardements alliés et les combats de la Libération de 1944-1945 causent des destructions sans précédent en Alsace puisque plus de 300 des 900 monuments historiques protégés que compte la région ont été plus ou moins touchés par la guerre et doivent être réparés (Lefort, 2016).

À la Libération, l'architecte Robert Danis est nommé directeur général de l'architecture au ministère de l'Éducation nationale à Paris tandis que Paul Gélis est chargé des départements fortement sinistrés du Nord et du Loiret et de l'inspection générale du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Danis nomme le jeune architecte parisien Bertrand Monnet (1910-1989) pour le remplacer en Alsace. Monnet a fait ses études à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris auprès de Paul Tournon puis d'Emmanuel Pontremoli et d'André Leconte. Architecte DPLG en 1941, il est

40. MAP, 80/1/118. Liste des monuments susceptibles d'être classés transmise au service le 8 février 1927 par André Hallays. *Bulletin officiel d'Alsace et Lorraine*, 1930, p. 200-209. Liste des monuments historiques classés dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle à la date du 20 mars 1929.

41. MAP, 81/68/41. Rapport Gélis du 1^{er} juillet 1922.

42. MAP, 81/68/41. Rapport Gélis du 10 juillet 1924.

43. Schlippe, J., *Erster Bericht des Landesdenkmalamtes für das Elsass (1940-1941)*, Freiburg im Breisgau, Urban-Verlag, 1942, 32 p. MAP, 80/1/118. Rapport de Paul Gélis sur l'activité du *Landesdenkmalamt* de 1940 à 1944, 23 avril 1945.



Figure 10.
Église de Wattwiller
après sa reconstruction
par Paul Gélis entre
1922 et 1927. Les parties
restaurées par Winkler
ont été modifiées
(collection Bruno Gélis).

aussi diplômé du cours supérieur d'histoire de la construction et de la conservation des monuments anciens de la France qui deviendra l'École de Chaillot. Il est le dernier mais aussi le plus jeune lauréat du concours d'architecte en chef des monuments historiques de 1942. Nommé en Alsace à la Libération, Monnet y effectue l'ensemble de sa carrière. De 1946 à 1949, il est également chargé de la direction du bureau d'architecture de la Zone française d'occupation en Allemagne. Il a donc pu confronter la doctrine et les méthodes françaises de restauration des monuments historiques à celles de confrères allemands, et a pu étudier le style du Pays de Bade et le comparer à celui de l'Alsace⁴⁴.

Après 1945, Bertrand Monnet expose à plusieurs reprises la théorie de la restauration des monuments historiques qu'il entend appliquer en Alsace :

Il s'agit bien moins de restaurer dans un style déterminé d'une époque déterminée, comme il était de règle pour Viollet-le-Duc et ses successeurs immédiats, que de conserver nos monuments tels que les générations successives les ont faits, en éliminant toutefois certains apports récents et fâcheux⁴⁵.

44. Rieger, T., « Monnet Bertrand », in Kintz, J.-P., dir., *NDBA, op. cit.*, n. ° 27, p. 2688.

45. MAP, 80/29/1. Conférence de Bertrand Monnet sur les dommages de guerre en Alsace, avril 1949.

Par « apports récents et fâcheux », Monnet entend les transformations du XVIII^e siècle et les restaurations du XIX^e siècle, en particulier toutes celles qui ont été exécutées par des architectes allemands durant la période du *Reichsland*. Dans un rapport rédigé seulement six mois après la capitulation allemande, il affirme que :

La plupart des monuments anciens de l'Alsace [ont] subi des restaurations assez brutales pendant l'annexion de 1870-1918. Ce n'est pas selon nous une raison pour que l'administration française des monuments historiques s'en désintéresse. Qu'il nous suffise d'évoquer les efforts de nos prédécesseurs pour « dégermaniser » nombre de monuments alsaciens que les archéologues allemands s'étaient évertués à défigurer pour mieux se les annexer⁴⁶.

Dans ses rapports, Monnet utilise tous les poncifs sur l'architecture et les restaurations allemandes. Selon lui, l'architecture allemande se caractérise par sa grande « lourdeur » et son « mauvais goût ». C'est pourquoi, il s'attache tout au long de sa carrière en Alsace à « dégermaniser » les monuments restaurés à l'époque allemande.

À Ammerschwihr, l'église Saint-Martin a été endommagée par la guerre. Sa tour, reconstruite entre 1908 et 1912, est une « grande et lourde construction terminée par une flèche à huit pans, de type alsacien, mais sans la légèreté qui caractérise les clochers de la région ». En outre, sa charpente est mal conçue et mal exécutée. Monnet la restaure « en prévoyant une ossature plus légère et surtout plus logique⁴⁷ ».

À Sélestat, la tour de croisée de l'église Saint-Georges a aussi été sinistrée. Elle avait été reconstruite au milieu du XIX^e siècle par l'architecte local Antoine Ringeisen (1811-1889) en style gothique rhénan – considéré comme allemand – sur le modèle des églises Saint-Arbogast de Rouffach, de Saint-Léger de Guebwiller et de nombreux édifices du Pays de Bade, du Palatinat et de la Rhénanie. Pour Bertrand Monnet, l'architecte a agi « suivant l'esprit des restaurations doctrinales de cette époque » c'est-à-dire qu'il a cherché à rétablir une unité de style. En 1946, Monnet constate que la charpente de l'ancien couverture en forme de dôme du XVII^e siècle est presque entièrement conservée et que des documents graphiques



permettent une restauration exacte de cet état authentiquement ancien. Sur le plan esthétique, il trouve « l'ancienne flèche mieux en harmonie et en meilleur rapport de masses avec le clocher principal et avec le chœur de l'église⁴⁸ ». Il propose donc de défaire l'unité de style pour revenir à l'état du XVII^e siècle. Sur le plan financier, sa reconstruction ne coûte pas beaucoup plus cher que la restauration de l'état d'avant-guerre. Dans son rapport, l'adjoint à l'inspection générale Paul Gélis introduit une erreur puisqu'il affirme que la flèche « a été exécutée après 1870 », c'est-à-dire pendant la période du *Reichsland*⁴⁹. Les restaurations exécutées par des architectes locaux au XIX^e siècle sont donc confondues avec les restaurations de l'époque allemande par les architectes français du service des monuments historiques. L'argument national peut ainsi venir renforcer les arguments archéologiques et esthétiques devant la commission des monuments historiques qui approuve le projet (Fig. 11).

La réparation des dommages de guerre dans les églises d'Alsace est aussi l'occasion de supprimer les décors et peintures néo-gothiques tant décriés par la commission des monuments historiques pendant l'entre-deux-guerres.

À Ammerschwihr, l'église Saint-Martin est décorée par « des peintures d'un goût discutable, œuvre d'un prêtre dont le zèle n'allait peut-être pas de pair avec le talent⁵⁰ ». Pour Monnet, la présence de ces peintures explique que l'église n'a été que partiellement inscrite à l'inventaire supplémentaire au lieu d'être classée monument

Fig. 11. Élévation de la tour de croisée de l'église Saint-Georges à Sélestat. À gauche, projet de restitution du dôme du XVIII^e siècle. À droite, la flèche rhénane construite par Antoine Ringeisen en 1853.

Source : Dessin publié dans MONNET (Bertrand), « Monuments historiques alsaciens : dommages de guerre », *Techniques et architecture*, n.° 3-4, 1949, p. 44

46. MAP, 81/68/2. Rapport Monnet du 18 décembre 1945.

47. MAP, 81/68/2. Rapport Monnet du 10 janvier 1948.

48. MAP, 81/67/28. Rapport Monnet du 16 octobre 1946.

49. MAP, 80/15/31. Procès-verbaux de la commission des monuments historiques, séance du 25 juillet 1947.

50. MAP, 81/68/2. Rapport Monnet du 18 décembre 1945.



Figure 12.
Intérieur de l'église
Saint-Georges à
Haguenau. Bertrand
Monnet supprime le
décor néo-gothique
quand il restaure
l'église en 1950.

Cliché :
Jules Manias, 1906 (©
Numistral / BNUUS).

historique. Après 1945, les travaux de restauration font disparaître ce décor néo-gothique sous un nouvel enduit et l'inscription étendue à la totalité du monument.

À Haguenau, l'église Saint-Georges a été fortement endommagée. La flèche qui surmonte la croisée du transept, les toitures et les maçonneries sont refaites à l'identique. Par contre, Monnet profite de la restauration de l'intérieur de l'édifice en 1950 pour supprimer l'ensemble du décor et du mobilier néo-gothique de la nef sans en faire la moindre mention dans son rapport à la commission des monuments historiques dans lequel il évoque une « restauration [...] identiquement à l'état ancien [qui] comprendra en outre la réfection générale des enduits⁵¹ ». Pour l'architecte, le décor néo-gothique n'a aucune importance et sa suppression va donc de soi (Figure. 12).

À Strasbourg, l'église Saint-Pierre-le-Jeune protestant se présente dans un état de très grand délabrement après guerre. Consulté par Bertrand Monnet à ce sujet, Paul Gélis revient sur les critiques des peintures restaurées par Carl Schaefer et sur la position de la commission des monuments historiques concernant la polychromie dans les églises :

On a abusé de l'enlèvement des enduits intérieurs, surtout dans les églises, sous

prétexte de rechercher le mode de construction. Une église était et est un lieu de réunion et non une grange. Que de peintures sur enduits a-t-on fait disparaître ! En Alsace, [...] le clergé était favorable [aux enduits peints] et cela avec juste raison, les Allemands avaient suivi cette théorie, mais peut-être en exagérant. On ne peut pourtant pas leur reprocher les peintures extérieures de Saint-Pierre-le-Jeune⁵².

L'avis de son prédécesseur et ancien inspecteur général ne change pas celui de Bertrand Monnet. Selon l'architecte, les peintures de Schaefer sont « d'un tracé très sec, rappelant sans doute, mais fort maladroitement, un faux appareil peint d'origine, ainsi que l'on en trouve tant d'exemples dans les pays rhénans⁵³ ». De 1967 à 1971, il les remplace par un enduit de « tonalité rose pâle » évoquant le grès des Vosges⁵⁴.

Le tournant des années 1970-1980 : vers une réhabilitation des restaurations de l'époque allemande

Alors que les premières dérestaurations proposées par Monnet avaient recueilli un avis unanimement favorable de la commission des monuments historiques, les projets soumis à l'administration

51. MAP, 81/67/8. Rapport Monnet du 18 mars 1950.

52. Archives privées Paul Gélis (conservées par son petit-fils Bruno Gélis). Lettre de Paul Gélis à Bertrand Monnet, 25 janvier 1966.

53. MAP, 81/67/51. Rapport Monnet du 2 décembre 1966.

54. Cette restauration de Bertrand Monnet a été, à son tour, très fortement critiquée par Vuilleumard-Jenn, A., « Entre gothique et néo-gothique : les polychromies de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg et la réception des travaux de Carl Schäfer », art. cit., p. 191.

dans les années 1970 sont beaucoup plus discutés.

L'église Sainte-Foy de Sélestat, restaurée par Winkler à la fin du XIX^e siècle, est légèrement endommagée au cours de la Seconde Guerre mondiale. En 1970, Monnet étudie un projet de restauration des tours de la façade occidentale. Pour l'architecte, l'église Sainte-Foy « présente une remarquable unité de style si l'on excepte les ajouts du XIX^e siècle ». Selon lui, Winkler s'est attaché « à germaniser la façade occidentale en introduisant des éléments qui n'y avaient jamais existé [les flèches rhomboïdales], et qui paraissent aujourd'hui difficilement supportables » d'un point de vue esthétique. Il poursuit : « il ne nous viendrait pas à l'esprit d'envisager la modification de cet état de choses, quelque déplaisant qu'il fût, si les dommages de la dernière guerre n'en posaient le problème ». En Alsace, c'est bien la réparation des dommages de guerre qui fournit le plus souvent aux architectes français du service des monuments historiques l'opportunité de dérestaurer les monuments restaurés à l'époque allemande. Monnet propose donc de réaliser une « opération de salubrité esthétique » c'est-à-dire de démolir les deux flèches rhomboïdales de Winkler tout en conservant le deuxième étage néo-roman de la tour sud, et de coiffer les deux tours par de simples bâtières couvertes de tuiles⁵⁵. Le projet de l'architecte fait débat à la commission supérieure des monuments historiques. L'historien de l'art, chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg puis professeur à la Sorbonne, Louis Grodecki (1910-1982) admet que « l'état créé au XIX^e siècle n'est pas très satisfaisant esthétiquement mais la population y est habituée ». Il « estime que la solution proposée n'est pas honnête sur le plan archéologique », car il n'existe pas de vues du monument antérieures au XVIII^e siècle. Il propose donc de revenir à ce dernier état connu. De son côté, le conseiller d'État et président de l'Union nationale des associations de tourisme Henry de Ségogne (1901-1979) défend le projet de Monnet qui « a pour avantage de donner à l'édifice d'une part une silhouette plus harmonieuse que celle du XVIII^e siècle qui était lourde, d'autre part un caractère plus alsacien que rhénan⁵⁶ ». Le projet Monnet reçoit ainsi l'approbation de la commission. Faute de crédits, il ne peut être exécuté avant le départ à la retraite de l'architecte, c'est pourquoi les flèches rhomboïdales de Winkler sont restées en place jusqu'à ce jour.

Endommagée par les bombardements de la Grande Guerre, la collégiale Saint-Thiébaut de Thann a été à nouveau touchée pendant la Seconde Guerre mondiale et fait l'objet d'une restauration générale après 1945. Monnet commence par réparer la couverture du chœur en tuiles vernissées de couleur, la flèche et la façade nord sans remettre en cause les choix faits par Winkler à la fin du XIX^e siècle. Cependant, la restauration de la façade occidentale, modifiée par Winkler en 1891, pose un problème particulier que Bertrand Monnet ne soulève qu'en 1970 : « doit-on restaurer la statuaire abondante datant de la fin du XIX^e siècle qui a été endommagée ? Ou doit-on au contraire déposer ce décor d'origine aussi récente⁵⁷ ? » En 1979, le décor de Winkler est dans un tel état de vétusté qu'il menace la sécurité du public. Monnet propose de le déposer car « il lui paraît déraisonnable de consacrer une somme importante à la réfection presque intégrale d'un élément aussi contestable que ce décor ». Cependant, plusieurs membres de la commission supérieure des monuments historiques, parmi lesquels figurent l'historien de l'art André Chastel et les inspecteurs généraux des monuments historiques Jean Taralon et Michel Parent, « estiment que les restaurations sur la façade occidentale réalisées par Winkler font partie d'une conception d'ensemble » de l'édifice. Ils font remarquer que « traiter différemment la façade nord et la façade occidentale sera préjudiciable à l'esthétique de l'édifice ». Monnet répond que « le décor de la façade nord était de bien meilleure facture et en meilleur état » et qu'« il eut été extrêmement dommage de le supprimer ». À l'issue des débats, neuf membres de la commission se prononcent pour la dépose du décor, sept pour son maintien et cinq s'abstiennent. Il est donc décidé de procéder à « une dépose minutieuse, mais non à une destruction du décor de Winkler, afin de réserver l'avenir⁵⁸ ». Bertrand Monnet ayant pris sa retraite en 1980, l'étude d'une solution définitive incombe à son successeur et ancien élève Daniel Gaymard.

Né en 1941 à Wolxheim (Bas-Rhin), Daniel Gaymard a fait ses études à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts dans l'atelier de Georges-Henri Pingusson. Architecte DPLG en 1968, il complète sa formation au Centre d'études supérieures d'histoire et de conservation des monuments anciens – où enseigne Monnet – et dont il est diplômé en 1973. Architecte des bâtiments de France de 1972 à 1974, il réussit le concours

55. MAP, 81/67/27. Rapport Monnet du 24 février 1970.

56. MAP, 80/15/49. Procès-verbaux de la commission supérieure des monuments historiques, séance du 23 novembre 1970.

57. MAP, 81/68/37. Rapport Monnet du 13 mai 1970.

58. MAP, 80/17/53. Procès-verbaux de la délégation permanente de la commission supérieure des monuments historiques, séance du 22 janvier 1979.

Figure 13.
Isométries de la cathédrale de Strasbourg par Bertrand Monnet. À gauche, état projeté après restitution de la « mitre » gothique. À droite, état après construction de la tour néo-romane par Gustave Klotz en 1880.

Source : *Bulletin de la Société des amis de la cathédrale de Strasbourg*, n. ° 9, 1970, pl. 13 et 14, infographie Julie Heitzler.



d'architecte en chef des monuments historiques et est affecté en Moselle, où il restaure l'ancienne église Saint-Pierre-aux-Nonnains de Metz, avant de succéder à Monnet dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin en 1980 (Perrot, 1994). Après étude, Gaynard propose « une consolidation en l'état », c'est-à-dire sans repose du décor à colonnettes de Winkler⁵⁹. En effectuant cette dérestauration partielle, Gaynard s'inscrit dans la lignée de son prédécesseur.

À la cathédrale de Strasbourg, la tour de croisée néo-romane a été fortement endommagée par le bombardement d'août 1944 et reçoit une couverture provisoire en carton bitumé⁶⁰. Bertrand Monnet effectue des recherches très poussées sur l'histoire du monument (Monnet, 1970). Dans un rapport de 1967, il qualifie la tour Klotz de « barbarisme architectural », il trouve son architecture « lourde et sans grâce », relève « un certain défaut de sensibilité » chez Klotz, et pense qu'« il ne déplaisait certainement pas aux autorités de l'Alsace annexée de voir introduit de manière si spectaculaire dans la cathédrale de Strasbourg (où l'influence française est si évidente dans les sculptures du transept, dans l'architecture de la nef et de la partie basse de la façade occidentale) un élément d'inspiration purement germanique⁶¹ ». Monnet loue néanmoins la « très grande conscience » de Klotz et la qualité graphique de ses projets et photomontages. Il sait que le projet de l'architecte alsacien a reçu

l'approbation de Viollet-le-Duc. Pour Monnet, Klotz est « victime du principe de l'unité de style, du moins dans cette partie de l'édifice » et « il n'est pas assuré qu'aucun architecte de son temps y eût mieux réussi » : plus que le caractère « germanique » de la tour Klotz, ce sont l'architecture et les restaurations du XIX^e siècle que critique Monnet. Par conséquent, ce dernier ne souhaite pas restaurer la tour Klotz et propose de restituer la « mitre » gothique du XIV^e siècle dont il juge la silhouette et la modénature bien plus légères et esthétiques (Fig. 13). L'adjoint à l'inspection générale des monuments historiques Jean-Pierre Paquet (1907-1975), l'ancien président du Conseil, maire de Strasbourg Pierre Pflimlin (1907-2000), et le président de la Société des amis de la cathédrale de Strasbourg Étienne Fels, sont favorables au projet. Fait exceptionnel, la commission supérieure des monuments historiques approuve à l'unanimité la proposition de l'architecte⁶² mais ses plans restent dans les cartons car la priorité est de sauver le décor sculpté de la façade occidentale menacé par une érosion accélérée. Les années passent et l'état de la tour Klotz se dégrade de façon préoccupante. Après le départ à la retraite de Monnet, son successeur à la cathédrale, l'architecte en chef des monuments historiques Pierre Prunet (1926-2005) et l'architecte de l'Œuvre Notre-Dame Jean-Richard Haeusser (1937-) rouvrent le dossier et proposent de restaurer la tour Klotz à l'identique⁶³. Revenant sur

59. MAP, 81/68/37. Rapport Gaynard du 29 octobre 1980.

60. Le cas de la restauration de la tour Klotz est désormais bien connu. Voir : BERCÉ (Françoise), Voir : Bercé, F., 2000, p. 122-124 ; Lefort, N., 2013, p. 900-903 ; Piéchaud, S., 2015, p. 165-174.

61. MAP, 80/29/5. Rapport Monnet du 29 décembre 1967.

62. MAP, 80/15/47. Procès-verbaux de la commission supérieure des monuments historiques, séance du 28 juin 1968.

63. HAEUSSER (Jean-Richard), « Pour une restitution de la tour de Gustave Klotz, architecte de l'Œuvre Notre-Dame, 1837-1880 », *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, n. ° 16, 1984, p. 97-103. PRUNET (Pierre), « Rapport sur le problème posé par l'achèvement de la restauration de la tour de croisée », *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, n. ° 17, 1986, p. 103-107.

son premier avis, la commission des monuments historiques approuve leur projet qui est exécuté entre 1987 et 1993 malgré les interventions de Bertrand Monnet en faveur de la restitution de la « mitre » gothique.

Depuis la restauration du dôme de l'église Saint-Georges de Sélestat en 1947, le regard sur l'architecture du XIX^e siècle a en effet changé. La Charte de Venise de 1964 stipule que « les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés⁶⁴ ». Dans les années 1970, des historiens de l'art tels que Bruno Foucart et Louis Grodecki cherchent à réhabiliter l'architecture historiciste⁶⁵. En Alsace, des historiens de l'architecture comme Klaus Nohlen commencent à s'intéresser à l'architecture et à l'urbanisme de l'époque du *Reichsland*⁶⁶. L'opinion s'émeut de la destruction de monuments du XIX^e siècle tels que les Halles de Baltard à Paris ou l'hôtel Maison Rouge et l'ancienne gare à Strasbourg. Les protections au titre des monuments historiques s'étendent désormais aux immeubles du XIX^e siècle⁶⁷. Par ailleurs, le regard sur les restaurations du XIX^e siècle évolue également. De nombreux travaux sont consacrés à la vie et à l'œuvre de Viollet-le-Duc et de ses épigones⁶⁸. Les historiens locaux écrivent l'histoire des grandes restaurations des églises d'Alsace. Enfin, l'heure n'est plus aux discours germanophobes mais à la construction européenne et à la réconciliation franco-allemande. Les restaurations de l'époque allemande sont ainsi progressivement réhabilitées et même patrimonialisées : les ruines du château du Haut-Koenigsbourg avaient été classées monument historique en 1862 ; les parties reconstruites par Bodo Ehardt au début du XX^e siècle le sont à leur tour en 1993, et le succès populaire de ce château – 550 000 visiteurs par an – n'a jamais été démenti (Toursel-Harster, 1995).

Références

Adam, P. (1972). Les églises paroissiales Saint-Georges et Sainte-Foy de 1810 à 1920. *Annuaire de la Société des amis de la bibliothèque de Sélestat*, (22), 118-129.

Andrieux, J.-Y. et Chevallier, F. (2014). *Le patrimoine monumental: sources, objets et représentations*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Auduc, A. (2008). *Quand les monuments construisaient la nation. Le service des monuments*

historiques de 1830 à 1940, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Baridon, L et Pintus N. (1998). *Le château du Haut-Koenigsbourg: à la recherche du Moyen Âge* Paris: Patrimoine au présent.

Baumann, J. (1979). Restaurations et rénovations de la collégiale de Thann à travers les siècles. *Annuaire de la Société d'histoire des régions de Thann-Guebwiller*, 13, 36-42.

Bengel, S. (2015). Le sauvetage de la cathédrale au début du XX^e siècle : Johann Knauth et la reprise des fondations de la tour. In A. Mistler (dir.), *Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg, 100 ans de travaux* (pp. 47-58). Bernardswiller: ID l'Édition.

Bercé, F. (1981). *Les concours des monuments historiques de 1893 à 1979*. Paris: CNMHS.

Bercé, F. (2000). *Des monuments historiques au patrimoine du XVIII^e siècle à nos jours ou « Les égarements du cœur et de l'esprit »*. Paris: Flammarion.

Boeswillwald, É. (1900). *Straßburger Muenster. Bericht des Herrn Boeswillwald, Architekt, Generalinspektor der historischen Bauwerke, 1888*. Strassburg: F. X. Le Roux, 1889.

Boito, C. (2000). *Conserver ou restaurer: les dilemmes du patrimoine* (trad. Jean-Marc Mandosio, préf. Françoise Choay). Besançon: Éditions de l'Imprimeur.

Châtelet-lange, L. Schaefer Carl. In J.-P. Kintz (dir.), *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne* (NDBA), Strasbourg, Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1982-2007, n. ° 33, (pp. 3389).

Choay, F. (1992). *L'allégorie du patrimoine*. Paris: Seuil.

Clemen, P. (1898). *Die Denkmalpflege in Frankreich*. Rotenberg: Marburg and der Lahn.

Clemen, P. (1914). La protection allemande des monuments de l'art pendant la guerre (traduit et commenté par Louis Dimier). *Correspondance historique et archéologique*, 243-265.

Dauchy, C. (1926). *La consolidation du pilier de la tour de la cathédrale de Strasbourg* (= extrait du Génie Civil du 21 novembre 1925). Paris.

Dehio, G. (1911). *Handbuch der deutschen Kunstdenkmäler, Band IV, Südwestdeutschland*. Berlin: E. Wasmuth A.-G.

Dehio, G. et Riegl, A. (1900). *Konservieren, nicht restaurieren. Streitschriften zur Denkmal-*

64. ICOMOS, *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites* (= Charte de Venise 1964), article 11.

65. Voir notamment : FOU-CART (Bruno), « Comment peut-on aimer une église du XIX^e siècle ou de la réhabilitation du pastiche », in *L'Art du XIX^e siècle = Monuments historiques*, n. ° 1, 1974, p. 64-71. GRODECKI (Louis), « Le «néo-gothique» et le «néo-roman» à la cathédrale de Strasbourg de 1770 à 1970 » (1972), in *Le Moyen Âge retrouvé*, t. 2, Paris, Flammarion, 1991 (Idées et recherches), p. 365-372

66. Nohlen, K., *Baupolitik im Reichsland Elsaß-Lothringen 1871-1918. Die repräsentativen Staatsbauten um den ehemaligen Kaiserplatz in Straßburg*, Berlin, Mann, 1982. Il faut néanmoins attendre 17 ans pour que cet ouvrage paraisse en français sous le titre : *Construire une capitale, Strasbourg impérial de 1870 à 1918, Les bâtiments officiels de la Place impériale*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 1997 (Recherches et documents, n. ° 56).

67. Sur le cas strasbourgeois, voir : Eberhardt, S., *Entre France et Allemagne, de la ville ancienne à la Neustadt de Strasbourg : la construction du regard patrimonial*, thèse de doctorat en géographie et aménagement sous la dir. de Bernard Gauthier et Alexandre Kostka, Université Jean Moulin Lyon 3, 2015, p. 293 sqq.

68. Voir notamment : Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) = *Les monuments historiques de la France*, n. ° 1-2, 1965 et Anatole de Baudot = *Les monuments historiques de la France*, n. ° 3, 1965. Auzas, P.-M., *Eugène Viollet-le-Duc, 1814-1879*, Paris, CNMHS, 1979. Par ailleurs, une exposition Viollet-le-Duc est organisée par Bruno Foucart au Grand Palais en 1979-1980.

- pfege um 1900. Braunschweig: Vieweg & Sohn.
- Doucet, H. (2012). Entre Labrouste et Viollet-le-Duc, Gustave Klotz, architecte de l'Œuvre Notre-Dame. *Actes du colloque Labrouste (1801-1875) et son temps*. Paris: INHA.
- Echt, R. (1984). *Emile Boeswillwald als Denkmalpfleger. Untersuchungen zu Problemen und Methoden der französischen Denkmalpfleger im 19. Jahrhundert*. Bonn.
- Eberhardt, S. (2015). *Entre France et Allemagne, de la ville ancienne à la Neustadt de Strasbourg: la construction du regard patrimonial*. (Thèse de doctorat en géographie et aménagement). Université Jean Moulin, Lyon.
- Faviere, J. (1905). Ebhardt Bodo Heinrich Justus. In J. P. Kintz (dir.), *NDBA*, (pp. 4579-4580).
- Foucart, B. (1974). Comment peut-on aimer une église du XIX^e siècle ou de la réhabilitation du pastiche. *L'Art du XIX^e siècle = Monuments historiques*, 1, 64-71.
- Fuchs, M. (2000). La restauration d'édifices en Alsace autour de 1900. In R. Rapetti, *Strasbourg 1900: Naissance d'une capitale. [Actes du colloque organisé par les Musées de Strasbourg en collaboration avec l'Université des sciences appliquées de Wiesbaden et l'Université Marc-Bloch de Strasbourg, tenu au musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg du 1er au 4 décembre 1999]* (pp. 220-222). Paris: Strasbourg.
- Fuchs, F. J. (2016). Klotz François Gustave. In J.-P. Kintz (dir.), *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne (NDBA), Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1982-2007* (pp. 2016-2018).
- Fuchs, F. J. (2016). Johann Knauth. In J.-P. Kintz (dir.), *NDBA*, (pp. 2020-2021).
- Grodecki, L. (1991). Le «néo-gothique» et le «néo-roman» à la cathédrale de Strasbourg de 1770 à 1970(1972). In *Le Moyen Âge retrouvé*, (pp. 365-372). t. 2. Paris: Flammarion, (Idées et recherches).
- Haeusser, F. (1905). Boeswillwald Émile. In J. P. Kintz (dir.), *NDBA*, (p. 286).
- Hallays, A.. Restaurer un monument, c'est le détruire. *Revue alsacienne illustrée*, 7, 68.
- Haeusser, J. R. (1984). Pour une restitution de la tour de Gustave Klotz, architecte de l'Œuvre Notre-Dame, 1837-1880. *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, (16), 97-103.
- Hallays, A. (1910). *En flânant, à travers l'Alsace*. Paris: Perrin.
- Harlaut, Y. (2003). La restauration de la cathédrale de Reims: enjeux et ingérences. In P. Poirrier et L. Vadelorge (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine* (p. 256). Paris: Comité d'histoire du ministère de la Culture.
- Hering, H. et Schimpf, A. (1978). Les travaux de consolidation du pilier supportant la tour de la cathédrale de Strasbourg conduits par Johann Knauth et Charles Pierre. *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, (13), 7-40.
- Hofman, J. M. (2016). *1914-1918, Le patrimoine s'en va-t-en guerre, Paris, Cité de l'architecture & du patrimoine*. Paris: Éditions Norma.
- ICOMOS (1964). *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites. Charte de Venise*, 11.
- Igersheim, F. (2006). *L'Alsace et ses historiens (1680-1914): la fabrique des monuments*. Strasbourg: PUS.
- Igersheim, F. et Wilcken, N. Winkler Charles (Karl). In J. P. Kintz (dir.), *NDBA*, (pp. 4263-4264).
- Igersheim, F. (2013). Charles Winkler, architecte des monuments historiques et conservateur. In S. Piéchaud (dir.), *Exposition centenaire de la loi de 1913, Les monuments historiques entre Allemagne et France*. Strasbourg: DRAC Alsace.
- Jantzen, M. (1998). Alsaciens et monuments germaniques. In J. Le Goff (dir.), *Patrimoine et passions identitaires*, (pp. 237-242). Paris: Fayard-Éditions du patrimoine, (Actes des entretiens du patrimoine)
- Klotz, J. (1965). *Gustave Klotz, d'après ses notes, ses lettres, ses rapports, 1810-1880*. Strasbourg: Muh-Leroux.
- Klotz, J. (1966). Gustave Klotz, architecte de l'Œuvre Notre-Dame, 1837 à 1880. *Bulletin de la Société des amis de la cathédrale de Strasbourg*, 8, 21-50.
- Kolly, I. (2006). Les copies de l'Église et de la Synagogue: un tournant vers la conservation préventive. *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, 27, 35-48.
- Kott, C. (2013). Guerre et patrimoine, L'Exposition des œuvres d'art mutilées de 1916. In D. Fabre (dir.), *Émotions patrimoniales* (pp. 119-145). Paris: Maison des sciences de l'Homme, (Ethnologie de la France).

- Lafourcade, F. (2016). *L'œuvre architecturale de Paul Gélis (1885-1975) en Alsace de 1920 à 1940*, (Master sous la dir. d'Anne-Marie Châtelet). École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, Strasbourg.
- Lechten, P. (1937). L'œuvre de l'administration des Beaux-Arts. In *L'Alsace depuis son retour à la France*, Strasbourg, Comité alsacien d'études et d'informations, 1er supplément, (pp. 134-142).
- Lefort, N. (2013). *Patrimoine régional, administration nationale: la conservation des monuments historiques en Alsace de 1914 à 1964*. (Thèse de doctorat en histoire). Université de Strasbourg, Strasbourg.
- Lefort, N. (2016). Les monuments historiques détruits par la Grande Guerre dans le Haut-Rhin: une reconstruction au cas par cas. *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, (59), 165-194.
- Lefort, N. (2016). Rendre à l'Alsace son beau visage: la reconstruction des monuments historiques après 1945. *Revue d'Alsace*, (142), 139-181.
- Leniaud, J. M. (2002). *Les archipels du passé: le patrimoine et son histoire*. Paris: Fayard.
- Léon, P. (1918). *La renaissance des ruines, Maisons, monuments*. Paris: Henri Laurens.
- Maingon, C. (2014). L'instrumentalisation du patrimoine blessé. Paris, 1916: l'Exposition d'œuvres d'art mutilées ou provenant des régions dévastées par l'ennemi au Petit Palais. *In Situ* [en ligne], n. ° 23, *Le patrimoine dans la Grande Guerre*.
- Mâle, É. (1923). *L'art allemand et l'art français du Moyen Âge*. Paris: Armand Colin.
- MAP 80/1/118 (1930). Liste des monuments susceptibles d'être classés transmise au service le 8 février 1927 par André Hallays. Bulletin officiel d'Alsace et Lorraine. *Liste des monuments historiques classés dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle à la date du 20 mars 1929* (pp. 200-209).
- MAP 80/1/118 (1945, avril). Rapport de Paul Gélis sur l'activité du *Landesdenkmalamt* de 1940 à 1944.
- MAP 80/15/31 (1947, juillet 25). Procès-verbaux de la commission des monuments historiques.
- MAP, 80/29/1 (1949, avril). Conférence de Bertrand Monnet sur les dommages de guerre en Alsace.
- MAP, 80/15/47 (1968, juin 28). Procès-verbaux de la commission supérieure des monuments historiques.
- MAP, 80/15/49. (1970, novembre 23). *Procès-verbaux de la commission supérieure des monuments historiques*.
- MAP, 80/17/53. (1979, janvier 22). *Procès-verbaux de la délégation permanente de la commission supérieure des monuments historiques*.
- MAP, 81/67/27. (1970, février 24). *Rapport Monnet*.
- MAP, 80/29/5. (1967, décembre 29). *Rapport Monnet*.
- MAP, 81/67/28. (1946, octobre 16). *Rapport Monnet*.
- MAP, 81/67/28. (1950, mars 18). *Rapport Monnet*.
- MAP, 81/68/2. (1945, décembre 18). *Rapport Monnet*.
- MAP, 81/68/2. (1948, janvier 10). *Rapport Monnet*.
- MAP, 81/68/37. (1970, mai 13). *Rapport Monnet*.
- MAP, 81/68/37. (1980, octobre 29). *Rapport Garmard*.
- MAP, 81/68/41. (1922, juillet 1er). *Rapport Gélis*.
- MAP, 81/68/41. (1924, juillet 10). *Rapport Gélis*.
- MAP, 81/67/51. (1925, juillet 4). *Rapport Gélis*.
- MAP, 81/67/51. (1925, septembre 10). *Rapport de Paul Boeswillwald*.
- MAP, 81/67/51. (1927, 14 novembre). *Rapport Gélis*.
- MAP, 81/67/51. (1966, décembre 2). *Rapport Monnet*.
- Meyer, J.P. (2002). Les travaux de restauration à l'église d'Ottmarsheim de 1825 à 1959. *Revue d'Alsace*, (128), 315-330.
- Meyer, J.P. (1988). La restauration des églises de Neuwiller au XIX^e siècle. *Pays d'Alsace*, (142), 1-9.
- Michler, F. (2008). Les politiques patrimoniales dans un espace culturel frontalier: le cas du Bas-Rhin avant et après son annexion à l'Empire allemand en 1871. In C. Lemaître et B. Sabatier (dir), *Patrimoine et patrimonialisation : fabrique, usage et réemploi* (p. 72). Québec: Éditions Multimondes.
- Mistler, A. (dir.), (2015). *Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg, 100 ans de travaux*, Strasbourg : I. D. L'Édition.
- Monnet, B. (1949). Monuments historiques alsaciens: dommages de guerre. *Techniques et architecture*, (3-4), 44.
- Monnet, B. (1970). Métamorphoses. *Bulletin de la Société des amis de la cathédrale de Strasbourg*, (9), 63-94.

- Nohlen, K. (1982). *Baupolitik im Reichsland Elsaß-Lothringen 1871-1918. Die repräsentativen Staatsbauten um den ehemaligen Kaiserplatz in Straßburg*. Berlin: Mann.
- Passini, M. (2012). *La fabrique de l'art national. Le nationalisme et les origines de l'histoire de l'art en France et en Allemagne, 1870-1933*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'Homme.
- Perry, L. (2015). *Johann Knauth, Strasbourg, Archives de la Ville et de l'Eurométropole*.
- Perrot, A. C. (1994). *Les architectes en chef des monuments historiques, 1893-1993, Centenaire du concours des ACMH*. Levallois Perret: HM Éditions.
- Piéchaud, S. (2015). La tour de croisée de la cathédrale de Strasbourg: monument, doctrine et appropriation. In A. Mistler (dir.), *Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg, 100 ans de travaux*, (pp. 165-174).
- Pottecher, M. (2009). Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg : restauration et réception d'un édifice germanique en territoire annexé. *Patrimoines, revue de l'Institut national du patrimoine*, (5), 102-108.
- Prunet, P. (1986). Rapport sur le problème posé par l'achèvement de la restauration de la tour de croisée. *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, (17), 103-107.
- Rieger, T. Monnet Bertrand. In J. P. Kintz (dir.), *NDBA*, (p. 2688).
- Riegl, A. (1903). *Le culte moderne des monuments: son essence et sa genèse (trad. par Daniel Wieczorek, avant-propos de Françoise Choay)*. Paris: Seuil (Espaces).
- Ruskin, J. (1849). *The Seven Lamps of Architecture*. London: Smith Elder & Co.
- Schlippe, J. (1942). *Erster Bericht des Landesdenkmalamtes für das Elsass (1940-1941)*. Freiburg im Breisgau: Urban-Verlag.
- Schnitzler, B. (2017). Bodo Ebhardt – Otto Piper: polémique autour de la restauration du château du Haut-Koenigsbourg. In G. Bischoff, F. Siffer (Florian) et J. Schweitzer (dir.), *Néogothique! Fascination et réinterprétation du Moyen Âge en Alsace (1880-1930)* (pp. 129-131). Strasbourg: BNU.
- Schuchard, J. (1979). Carl Schäfer. 1844-1908. *Leben und Werk des Architekten der Neugotik*. München: Prestel.
- Toursel-harster, D., Beck, J. P., et Bronner, G. (1995). *Dictionnaire des monuments historiques d'Alsace* (pp. 305-308). Strasbourg: La Nuée Bleue.
- Uberfill, F. (2004). Johann Knauth, dernier architecte allemand de l'Œuvre Notre-Dame (1905-1920): un destin tragique. *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, (26), 53-70.
- Viollet-Le-Duc, E. (1868). Restauration. In *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*. Paris: Bance et Morel.
- Vuillemard-Jenn, A. (2013). Entre gothique et néogothique : les polychromies de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg et la réception des travaux de Carl Schäfer. *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, (56), 177-193.

